



## TOURNEFEUILLE AVENIR ET ENVIRONNEMENT

<http://tournefeuilleavenirenvironnement.blogspot.com/>

Février 2014

Mesdames, messieurs,

Vous êtes candidats aux élections municipales de la ville de Tournefeuille. La transition écologique nécessaire pour un avenir durable est conditionnée par des mutations économiques, sociales et environnementales sur lesquelles nous souhaitons connaître votre positionnement et vos projets d'actions.

Notre association **Tournefeuille Avenir Environnement** a plus de 20 ans. **TAE**, association apolitique, rassemble des Tournefeuillaises et Tournefeuillais qui se soucient de leur environnement :

- Santé (alimentation, emballages plastiques...)
- Déchets ménagers (composteurs, tri sélectif...)
- Energie (réduction de nos consommations...)
- Aménagements urbains (coulée verte du Touch, urbanisme ...)
- Pistes cyclables, bus en site propre (PDU...)
- Pollution (incinérateurs, lumière...)
- Jardinage biologique (coccinelles...)
- Bruit (rocade...)

C'est avec dynamisme que nous nous impliquons dans la préservation de l'environnement et nous souhaitons renforcer positivement le partenariat avec la municipalité.

Nos adhérents ont travaillé à élaborer le document de référence, que vous trouverez ci-après, qui est adressé à tous les candidats pour mettre à jour les questions d'actualité pour lesquelles nous souhaitons obtenir des réponses en rapport avec nos préoccupations durables. Ce document est le fruit du suivi de nos travaux et réflexions alimentés par les compétences fortes détenues par nos adhérents dans chacun des domaines évoqués.

Nous publierons vos réponses sur notre site (vos non-réponses aussi !) et nous vous remercions par avance de l'attention et de l'investissement que vous mettrez à la prise en compte de ces questions d'avenir qui nous concernent tous.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Eliane WILLEMS  
Présidente TAE  
06 76 31 71 22



Association des Jardiniers de Tournefeuille  
Maison des Associations de Tournefeuille  
06 32 32 07 00

Tournefeuille le 2 février 2014

Mesdames et Messieurs

Notre association, qui vient de fêter ses 10 ans, a initié, gère et anime les jardins familiaux de la commune. Ces jardins, lieu de rencontres multiculturelles et intergénérationnelles, accueillent de nombreuses manifestations.

Riche de ses 300 adhérents, tous amateurs de jardinage, elle œuvre pour le respect de la biodiversité auprès du grand public, les jardins accueillent de nombreux visiteurs (adultes et enfants) sur Butinopolis (parcours de découverte de notre biodiversité).

Dans le cadre de T-CAP (Tournefeuille Collectif pour des Alternatives aux Pesticides), notre association milite pour la fin de l'utilisation des pesticides dans l'espace public et dans les jardins privatifs. Dans ce but, nous avons développé des formations et une nombreuse documentation sur le jardinage naturel et sur la biodiversité.

Dans le cadre des élections municipales 2014, notre association tient à présenter à tous les candidats certaines problématiques qui lui tiennent à cœur.

Nous attendons votre position sur ces problématiques.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'association AJT

Jean Pierre Rossignol et Dominique Dupouy

## **Elections municipales 2014 Tournefeuille**

**Questions posées par Tournefeuille Avenir Environnement (TAE) aux candidats,  
(Certaines élaborées en partenariat avec l'Association des Jardiniers de Tournefeuille)**

L'environnement ne se modifie pas en un jour, nos actions œuvrent pour l'avenir, c'est pourquoi **nous avons un rôle de veilleur et d'éveilleur.** " Veilleur " car une municipalité n'a pas forcément le temps ni les moyens nécessaires pour appréhender tous les problèmes dans la finesse souhaitée, et " Eveilleur " car notre rôle de citoyen est de faire prendre conscience aux élus, administrations et à nos concitoyens des problèmes qui ont ou auront un impact sur notre environnement.

Forts de notre expérience, du travail de nos militants, nous vous présentons ci-dessous différents thèmes qui nous mobilisent et sur lesquels nous souhaitons connaître votre position

### ***Biodiversité et pesticides (question commune avec les AJT)***

#### **Biodiversité :**

Tournefeuille a la chance d'être encore une ville de nature : le Touch qui la traverse, le bois de la Paderne, le parc de La Ramée, le domaine du Pirac sont autant d'endroits à préserver.

La faune et la flore y sont riches d'espèces communes ou plus rares (orchis lactéa, fritillaires...) mais qui toutes participent à cette richesse.

Cette biodiversité qui nous entoure a un rôle important dans l'écosystème de la ville, elle joue un rôle de régulateur du climat, contribue au bien être des habitants... participe à la pollinisation et à la richesse des sols.

La nature et la biodiversité intéressent, suscitent la curiosité et le dialogue. C'est donc un vecteur de lien social qui contribue aussi au bon fonctionnement de la cité. La végétation et la présence d'animaux en ville créent un lien immédiat et quotidien à la nature et participent ainsi à la conscience environnementale des citadins et des enfants en particulier, qui souvent n'ont pas d'autres liens à la nature.

**=> Sur quels points pensez-vous pouvoir agir pour favoriser et approfondir la connaissance de la biodiversité Tournefeuillaise si vous étiez élus ?**

- \* Créer un observatoire de la biodiversité, (Atlas de la Biodiversité dans la Commune)
- \* Encourager les propriétaires privés et les services municipaux à mettre en œuvre une gestion écologique de leurs espaces verts, en diffusant les pratiques favorables à la biodiversité.
- \* Intégrer la biodiversité dans les cahiers des charges des opérations d'aménagement
- \* Prendre en compte la biodiversité dans les marchés publics de la Ville

- \* Développer la végétalisation des bâtiments (toitures, clôtures et façades)
- \* Mettre en place une signalétique biodiversité dans les lieux insolites
- \* Permettre au maximum la libre circulation des espèces pour créer partout où cela est possible des continuités écologiques
- \* Sensibiliser et mobiliser les acteurs concernés par la biodiversité

### **Pesticides :**

Il est désormais reconnu que les pesticides peuvent être la cause de graves problèmes de santé. Leur utilisation entraîne également de graves conséquences pour notre environnement : contamination de l'air, des rivières, des nappes phréatiques et des océans, disparition de la micro faune (pollinisateurs, petits animaux du sol), des oiseaux et la liste n'est pas close.

L'utilisation de pesticides a des coûts différés extrêmement importants, traitement de l'eau, traitement des maladies, en particulier celles dont sont atteints les utilisateurs (maladie de Parkinson par exemple) et ceux qui vivent à proximité des zones traitées, réduction de la biodiversité (disparition des pollinisateurs, mort des sols...)

En ville la plupart du temps l'utilisation des pesticides relève de la facilité et de la volonté d'avoir des espaces verts absolument impeccables sans aucune autre justification. Pourtant sans pesticides la ville serait plus saine et son environnement protégé.

L'équipe sortante, s'est engagée dans le cadre de l'agenda 21 dans une gestion différenciée des espaces verts et des espaces libres devant conduire à une disparition totale des produits phytosanitaires à une échéance qui n'a pas été fixée. Mais la loi vient de s'en charger :

**Les communes et EPCI à compter du 1er janvier 2020, ne pourront plus utiliser de “produits phytopharmaceutiques” pour “l’entretien des espaces verts, forêts ou promenades, accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé”. De plus en 2022 cette même interdiction s'appliquera aux particuliers.**

Il serait dommage d'attendre cette date pour atteindre cet objectif.

Cette nouvelle loi doit permettre de faciliter l'acceptation par les habitants “de la nature en ville” avec des arguments lisibles par tous. Tolérer quelques herbes dans les rues, dans les massifs, les cimetières, c'est protéger notre environnement, c'est accueillir la vie. De plus l'action des services publics servira d'exemple pour aider tous les jardiniers amateurs à changer leurs pratiques en s'appuyant sur les associations engagées dans cette problématique.

**Quelle politique envisagez vous d'appliquer pour atteindre l'objectif zéro pesticide, désormais obligatoire ?**

### *La gestion des déchets*

Les erreurs de tri pour recyclage des déchets sont actuellement d'environ 20 % et coûtent nationalement 50 Millions d'euros par an (sources éco-emballages), coût qui se répercute bien sûr sur les collectivités et donc sur les usagers.

Le SIVOM de Bruguières (31) qui regroupe 11 communes a mis en place une approche écologique et économique associant tous les acteurs, élus, usagers du territoire, techniciens avec pour objectif de faire mieux. En 4 ans le taux de refus donc l'erreur de consigne est passé de 20 à 7 % avec pour effet d'augmenter le tri à recycler de 25% ce qui a diminué d'autant le volume des ordures ménagères.

Sachant que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas :

**Avez-vous des projets pour réduire les déchets ? Quelles actions pour réduire les déchets banals des entreprises du territoire ? Quels sont vos projets d'implication vis-à-vis de notre SIVOM ?**

### *Responsabilité sociétale et Achat responsables*

Comment les contribuables pourraient-ils comprendre que leurs impôts financent à la fois :

- des politiques de développement durable qui visent, notamment, à lutter contre la pauvreté et à promouvoir le progrès social (coopération décentralisée, Agendas 21...).
- des achats auprès d'entreprises qui fourniraient des produits de mauvaise qualité sociale, fabriqués dans des conditions contraires aux conventions internationales ratifiées par la France.

C'est l'article 14 du code des marchés publics qui permet à une collectivité d'insérer des clauses éthiques dans ses marchés, de fixer elle-même le niveau d'exigence sociale et environnementale qu'elle voudra voir réaliser par les titulaires de ses marchés et ainsi de développer une véritable politique d'achat citoyen, sans pour autant méconnaître les exigences du droit de la commande publique.

**Quelle est votre éthique sur la commande publique ? Quelles sont vos projets pour promouvoir transparence et exemplarité dans notre commune ?**

### *Transports collectifs.*

Tournefeuille est desservi par les bus 65, 67, 21, 63 et est proche de la ligne TER. Les bassins d'emploi qui jouxtent notre commune (Basso-Cambo, St Martin du Touch, Blagnac-aéroport, Airbus) sont desservis par les bus 63, 21, TER, 46, 66, TRAM. Un seul bus, le 63, a des fréquences optimales de 10min aux heures de pointe. Aucun bus après 21h. Un seul bus le dimanche entre 7h et 19h30.

**=> En tant que futurs élus, quelles sont vos propositions pour étoffer le réseau de transport en commun du Sud-ouest Toulousain ? En termes de nombre de lignes, de fréquences sur chaque ligne, de nouvelles lignes domicile-bassins d'emploi, de créneaux soir et week-end ?**

### *Circulation vélos et piétons*

#### **Déplacements en mode doux (ou mode actif).**

Tournefeuille est une ville relativement bien équipée en aménagement cyclable par rapport au reste de la communauté urbaine. Cela a entraîné une augmentation de l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Le frein actuel mis sur les aménagements cyclables et piétons sur la commune va entraîner naturellement, avec l'accroissement de la circulation automobile et cycliste, une augmentation de l'accidentologie (pour plus de détails sur ce point se reporter au document envoyé par l'association vélo de Tournefeuille). TAE est préoccupé par ces déplacements en mode doux qui ne peuvent pas se faire en toute sécurité.

**=> En tant que futurs élus que comptez vous faire pour :**

- améliorer les points noirs recensés sur Tournefeuille eu égard à l'accidentologie cycliste en hausse (rond-point de Piriac, chemin de Larramet, chemin de Ramelet-Moundi, ... ) ?
- supprimer les discontinuités cyclables sur les entrées de Tournefeuille avec les communes voisines et le grand Toulouse (chemin de Ramelet-Mundi, rue Gaston Doumergue, liaisons avec Colomiers, ... ) ?
- rendre lisible le centre-ville tant pour les piétons que pour les cyclistes et diminuer la place de la voiture dans cette zone (l'accès à certains bâtiments publics comme Mairie, Médiathèque, école de Musique, terrains de sports... reste très compliqué notamment pour les enfants)?
- systématiser les accès sécurisés en vélo et à pied aux écoles dans un rayon de 1 km autour de celles-ci ?
- prévoir des cheminements « modes doux » dans les futures structures de transports en commun ?

**=> Que pensez-vous d'une généralisation de Zone 30 sur la commune ?**

**=> Est-ce que vous envisageriez de lancer des opérations centre-ville sans voiture comme l'ont déjà fait les communes voisines de Toulouse et Colomiers ?**

*Questions d'urbanisme*

**Densification et formes urbaines :**

Pour lutter contre l'étalement urbain, il faut favoriser la densification. Plusieurs textes de loi en ont posé les principes depuis déjà quelques décennies, comme la Loi SRU et très récemment la Loi Duflot ; Au niveau local, une réflexion plus approfondie sur les densités, les formes urbaines et sur la consommation foncière se traduit dans des documents tels que les Scot, PLU, etc. Tournefeuille est une commune où prédomine l'habitat de type pavillonnaire. Afin de diversifier l'offre, de respecter les orientations, rappelées ci dessus, notre Commune devra construire une quantité considérable de logements dans les années à venir, dont une partie de logement sociaux.

**Selon quelles modalités envisagez-vous de répondre à ces obligations?**

Pour répondre à la densification, l'on considère le plus souvent les avantages matériels, comme l'économie d'espace, la réduction des coûts d'urbanisation, la réduction de la dépendance automobile, la rationalisation des équipements, ...

**Comment comptez vous associer « densité » et qualité de vie ? Quelles formes urbaines seront privilégiées ?**

**Habitat et ville durable :**

Les formes urbaines influencent fortement la résilience d'une ville, à travers leur densité, mais aussi en termes d'usages : déplacements, habitat, activités économiques, loisirs, consommation d'énergie, etc..., et doivent être envisagés aujourd'hui selon la prise en compte des finalités du développement durable comme la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources, l'économie sociale et environnementale, la santé, l'éducation au développement durable.

**Quelles sont vos propositions pour répondre aux enjeux de la Ville Durable, notamment pour les nouvelles zones à aménager ? (Ferro-Lèbre, Bernadet, Petite République, zones en centre ville, etc.) Quelle est la place de la Nature dans la ville ?**

Sachant que la qualité de vie est fortement lié aux espaces verts, **comptez-vous augmenter dans le futur PLU le pourcentage minimal de surfaces arborées pour les projets de construction d'immeuble?**

### **Foncier et avenir de la SOCAMIL:**

Le départ prévu de la SOCAMIL ouvre des nouvelles perspectives d'aménagement urbain sur notre Commune libérant une importante parcelle foncière.

**Quelle est votre position quant à son futur aménagement ?**

**=> Quels types de projet allez-vous favoriser sur le site ?**

- une zone d'activité consacrée aux entreprises?
- une zone d'habitation dense (avec immeubles R+2, R+3) ?
- une zone d'habitation pavillonnaire peu dense ?
- une zone verte (extension de la Ramée, jardins familiaux, vergers...)?

**=> S'il s'agit d'une zone mixte, dans quelles proportions voyez-vous et défendez-vous les zones ci-dessus ?**

### ***Alimentation saine et cantine***

Nous voulons alerter les équipes en lice pour ces élections municipales sur les nouvelles connaissances apparues ces dernières années dans le domaine de l'agroalimentaire.

Les effets des pesticides sont désormais avérés (cancérogènes, perturbateurs endocriniens, neurotoxiques, reprotoxiques...), et environ 50% des fruits et légumes cultivés en France contiennent des résidus de pesticides. Les perturbateurs hormonaux présents dans les emballages et boîtes de conserve sont en cours d'interdiction par la loi. Par ailleurs, il a été reconnu par les autorités sanitaires une connaissance incomplète des effets des OGM.

**Les enfants sont particulièrement vulnérables** compte-tenu de la quantité de nourriture qu'ils ingèrent par rapport à leur poids (incidence des cancers en plus forte hausse chez les enfants que chez les adultes).

Au regard de ces informations, la santé de nos enfants nous apparaît aujourd'hui comme une priorité majeure et doit être préservée à tout prix.

Pour cela, **la part de l'alimentation bio servie à la cantine devrait être substantiellement augmentée (20% minimum)**, d'origine Française, si possible locale, et bien sûr de saison. Les OGM devraient également être évités, notamment dans la viande issue d'animaux nourris avec des céréales OGM importées.

Il faudrait s'occuper en priorité des établissements recevant la petite enfance (crèche et halte-garderie), et également informer et former le personnel et les parents à ces notions.

Dans ce but, **il conviendrait en priorité de bien choisir les produits les plus susceptibles d'être pollués et/ou ceux les plus bénéfiques pour la santé : fruits, certains légumes, céréales, matières grasses, produits laitiers, œufs..).**

Parmi les pistes envisageables permettant de dégager du budget pour acheter des produits plus onéreux (bio ou de meilleure qualité, certifiés par un label), les protéines animales servies aux repas de la cantine scolaire pourraient être ajustée aux strictes quantités requises par la réglementation. Un travail sur la réduction du gaspillage alimentaire (% des aliments servis

mais finalement jetés car non appréciés) pourrait également être réalisé (il est par exemple connu que les enfants n'apprécient pas la viande à mâcher, qui représente une forte part du budget...).

Ces constats vont dans le sens du Plan Climat de Toulouse Métropole auquel adhère la ville de Tournefeuille, tendant vers une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, et une plus grande autonomie énergétique et alimentaire.

La municipalité est un levier majeur, de part le nombre de repas servis (2700 repas/jour à Tournefeuille), pour aider à la conversion des agriculteurs en bio, et réduire ainsi le prix, par ailleurs largement moins subventionné que l'agriculture conventionnelle. Elle a aussi un devoir d'exemplarité, même si ces repas ne représentent "que" 20% de l'alimentation des enfants.

**=> En tant que futurs élus, que mettriez-vous en œuvre pour améliorer la qualité alimentaire des repas servis à la cantine (garantissant une bonne santé) ?**

**=> Quels premiers objectifs vous fixeriez-vous pour avancer rapidement sur ce point (à l'image de nombreuses communes comme Toulouse par exemple) ?**

**=> Quelles idées de mise en œuvre avez-vous pour introduire davantage de bio local ?**  
Pensez-vous par exemple encourager les exploitations régionales à passer en bio en utilisant des contrats spécifiques à long terme ?

**=> En ce qui concerne les emballages, envisageriez-vous de créer des emplois sur la commune afin de pouvoir travailler les produits frais en vrac (par le biais de la création d'une légumerie à la cuisine centrale) ?**

**=> Plus globalement, seriez-vous prêts à communiquer sur ces sujets avec les citoyens Tournefeuillais, par le biais de réunions publiques ou de formations (adultes/enfants) ?**

### *Transition énergétique*

L'énergie est omniprésente dans le fonctionnement d'une commune et dans les usages des ménages : éclairage, alimentation électrique d'appareils en tous genres et chauffage.

Les études climatologiques montrent que nous devons rapidement et sensiblement diminuer nos émissions de Gaz à Effet de Serre (on parle d'un facteur 4).

Le prix de ces énergies allant en croissant, en diminuer les coûts devient primordial aussi bien pour les ménages que pour une commune.

**Envisagez-vous de faire des actions pour accompagner les habitants dans ce sens ?  
Lesquels ?**

Selon certaines sources, la part de la facture électrique d'une commune affectée à l'éclairage public approcherait les 20% (environ 3 500 000 kWh/an, soit 130 kWh/habitant/an). Sans nuire à la sécurité ni au confort de circulation dans la ville, il serait possible de diminuer le nombre de points lumineux dans la commune afin de réduire cette part.

**Seriez-vous d'accord pour étudier cette proposition ?**

### *Eau*

Dans le contexte de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) européenne, le bon état global des eaux est à atteindre en 2021, sous peine d'application du principe pollueur-payeur.

En ce qui concerne le Touch, le bon état chimique est à atteindre d'ici 2015, et le bon état écologique est à atteindre d'ici 2021. Or sa qualité biologique et géomorphologique sont dégradées.



De plus, le Touch connaît des crues et des inondations régulièrement, pouvant menacer la sécurité civile.

→ **Envisagez-vous des actions pour améliorer la qualité de l'eau du Touch? Lesquelles?**  
→ **De même, envisagez-vous de mener des actions pour la sécurité civile lors de période de crues et d'inondations? Lesquelles?**

Aussi, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (S.I.A.H.) de la vallée du Touch et ses affluents établit un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG), rentrant dans le cadre du chapitre 5 du SDAGE et du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (2013-2018). Dans ce sens, un premier comité de pilotage du bassin versant du Touch a eu lieu le 27 septembre 2013 à Rieumes.

→ **Êtes-vous au courant de ce PPG? Si non, comptez-vous participer aux futures réunions du SIAH et autres comités de pilotages ?**

### *La participation (question commune avec les AJT)*

Notre société est confrontée à une multitude d'évolutions et de changements qui nécessitent la vigilance, la participation, l'engagement des citoyens à côté de ceux qu'ils ont élus ou dit autrement à leur association à la chose publique surtout quand elle concerne l'organisation du cadre de vie et le développement durable.

Ainsi promouvoir une économie sobre en énergie, engager des actions contre les gaspillages de toutes sortes, renforcer les liens sociaux ne peuvent avoir une chance d'aboutir que si les citoyens se mobilisent et prennent en charge les actions qui permettent de progresser.

Dans notre cité, sous la mandature qui s'achève une première approche de cette participation s'est concrétisée à travers l'agenda 21. Mais à notre sens ce n'est qu'un début et il convient d'aller plus loin.

Il s'agit donc de mettre en place une gouvernance mieux partagée avec les citoyens et tout particulièrement avec les structures qui existent sur la commune (les associations) ou dont il faudrait favoriser l'émergence (comités de quartiers par exemple).

=> **Comment votre équipe envisage cette mobilisation ?**

=> **Quelles mesures concrètes envisagez-vous pour permettre et accueillir les initiatives citoyennes, associer les citoyens aux décisions, à leur mise en œuvre et à leur évaluation ?**

=> **Comment concevez vous de travailler avec les associations ?**

**Cette volonté des élus pourrait être affichée dans une charte de la participation qui définirait les dispositifs à mettre en place, leur contenu et leurs modalités de fonctionnement.**

### *Végétalisation, (question commune avec les AJT)*

Les jardins familiaux, les jardins partagés sous toutes leurs formes, connaissent un succès grandissant et la demande dépasse largement l'offre. Les familles qui vivent en appartement revendiquent le droit d'être en contact, en lien, avec la nature. Les jardins sont aussi un lieu de rencontre, de socialisation sans oublier l'aspect économique des jardins familiaux pour les familles modestes. Les projets se multiplient sur l'ensemble du territoire de notre métropole : initiatives citoyennes pour occuper des espaces sous utilisés, projets communaux mais aussi prise en compte de ce besoin dans les projets des promoteurs publics et privés. On peut citer

en exemple l'initiative citoyenne de plantation de fruitiers en bord de Touch.

**=> Envisageriez-vous d'accompagner ce mouvement dans les projets que vous aurez à connaître, dans les documents d'urbanisme mais aussi dans les modalités d'utilisation des espaces que gère la ville ?**

Par ailleurs, au niveau du SCOT, la création d'une couronne verte avait été envisagée pour doter notre agglomération d'espaces verts de proximité. Cette idée a été, semble-t-il abandonnée au profit d'une volonté de faire pénétrer la nature jusqu'au cœur de la cité, sous des formes très diverses. Lutter contre le réchauffement urbain en végétalisant le maximum d'espaces, réduire le volume des eaux pluviales en réduisant l'imperméabilisation des sols, mais aussi faire pénétrer la nature, le jardinage (voir paragraphe précédent), le maraîchage dans la ville pour une agriculture de proximité sont les objectifs que cette politique devrait se fixer.

**=> Les reprendriez-vous à votre compte, quelles mesures concrètes mettriez-vous en place dans notre cité et quelle politique soutiendriez-vous au niveau de Toulouse métropole en intégrant la nécessité de pérenniser la trame verte et bleue ?**

Pendant la mandature qui s'achève un nouveau projet de jardins familiaux a été initialisé. Le foncier est désormais disponible.

**=> Quelle est votre position sur ce projet ?**

Par ailleurs le projet d'implanter du maraîchage sur un terrain communal situé en bord du Touch derrière le Phare a été inscrit dans l'agenda 21. Il aurait en particulier comme avantage de pouvoir assurer, au moins en partie, l'approvisionnement de la cuisine centrale.

**=> Reprendriez-vous à votre compte cette opération et si oui selon quelles modalités ?**

### *Education à l'environnement (question commune avec les AJT)*

Tournefeuille fait partie du réseau international des villes éducatrices. Pour ces villes, la mise en œuvre de leurs compétences, la réalisation de leurs projets, les pratiques de leurs services ont des conséquences sur le comportement de leurs citoyens et génèrent des connaissances et des valeurs qui doivent être partagées avec l'ensemble de la collectivité en s'appuyant aussi sur les structures de la société civile.

**=> Envisageriez-vous de monter des actions de formation information dans le domaine du développement durable s'adressant à l'ensemble de nos concitoyens à partir des pratiques et actions de la collectivité ?**

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires les communes ont la possibilité de mettre en place un projet éducatif territorial (PEDT). Celui-ci formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Ces temps libérés doivent permettre, par exemple, de proposer des actions de sensibilisation à l'environnement étant entendu qu'il est souhaitable que cela se fasse en lien avec les programmes de l'Education nationale.

**=> Quelle est votre position sur cette proposition ?**

Merci d'avoir pris le temps de nous lire et de répondre à nos interrogations.